

Information à l'attention de Madame ou Monsieur le Maire

Madame, Monsieur le Maire,

La collecte du recensement de l'agriculture débute très prochainement dans votre commune.

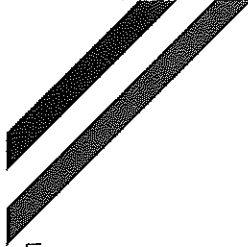
La campagne de collecte d'informations du recensement agricole se déroule de septembre 2010 à février 2011 auprès de toutes les exploitations agricoles. Le recensement agricole a lieu tous les 10 ans en France. Il fournit une photographie précise de l'agriculture régionale. Ainsi, il permettra de préciser les évolutions de l'activité agricole, de décrire les cultures, les superficies cultivées, les cheptels. Il donnera aussi des éléments en terme de diversification pratiquée dans les exploitations agricoles (notamment la transformation des produits de la ferme, le tourisme vert, la vente directe aux consommateurs...)

L'enquêteur chargé par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est passé pour vous informer du début de la collecte dans votre commune.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir afficher le document ci-joint afin de porter à la connaissance de vos administrés et des agriculteurs de votre commune le début de la collecte.

Date

Le service régional de l'information statistique et économique
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



recensement
agricole
2010

Sylvie MARTIN

Prénom, Nom

a été désigné(e) comme enquêteur



Le recensement est obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée). Il est prescrit par le décret n° 2009-529 du 11 mai 2009.

à Poitiers, le 1/09/2010

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Martin GUTTON



PREFET DE LA REGION POITOU-CHARENTES

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Poitou-Charentes**

**Service Régional de l'Information
Statistique et Économique (SRISE)**

15 rue Arthur Ranc BP 40537
86020 Poitiers Cedex

Site Internet : //draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Dossier suivi par : Jean-François BIGOT

Mél : jean-francois.bigot@agriculture.gouv.fr

Tél. : 05.49.03.11.92

Objet : **Recensement Agricole 2010**

Poitiers, le (date de la poste)

Madame, Monsieur,

Le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche réalise en 2010 le recensement de l'agriculture. Les informations collectées revêtent une grande importance aux niveaux européen, national et local et sont très attendues par les professionnels.

Le **recensement agricole** permet d'évaluer l'état de l'agriculture, mais aussi son évolution en comparant les résultats à ceux des précédents recensements, ou à ceux d'autres pays européens. L'enquête détaillée recueille des données sur un éventail de thématiques très large, auprès de tous les exploitants français.

Ces données constituent un outil majeur d'aide à la gestion et à l'aménagement du territoire. Elles contribuent notamment au pilotage et à l'évaluation des politiques agricoles aux échelons régional, national, et communautaire (PAC, mesures liées au développement durable, politiques agro-environnementales, politiques de soutien économique). Données de référence du fait de leur exhaustivité, elles répondent aux besoins de très nombreux acteurs : exploitants agricoles, organisations professionnelles, syndicats, chercheurs, pouvoirs publics, etc.

Dans le cadre de ce recensement, **un agent du service statistique de la DRAAF :**

M tel :

se présentera à votre domicile pour remplir avec vous un questionnaire concernant l'ensemble de votre exploitation : surfaces, cheptel, main-d'oeuvre familiale et salariée, activités de diversification, gestion. Je vous invite donc à lui réserver le meilleur accueil.

Je vous informe que **cette enquête est obligatoire** : les données individuelles recueillies sont soumises au **secret statistique** et ne peuvent en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique (loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée).

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Martin GUTTON